



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT



ADR
AGENCE DJIBOUTIENNE
DES ROUTES

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ÉQUIPEMENT
AGENCE DJIBOUTIENNE DES ROUTES
AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET
(SERVICES DE CONSULTANTS)

**PROJET MULTINATIONAL DE CORRIDOR DE TRANSPORT ETHIOPIE-
DJIBOUTI - PHASE I.**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL, INGENIEUR EN
TRANSPORT AU SEIN DE LA CELLULE D'EXECUTION DU PROJET**

Référence de l'accord de financement : Don/FAD 210055040171

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-277

1. Le Gouvernement de Djibouti a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement ci-après dénommée la Banque pour financer les activités préparatoires du projet de corridor de transport Ethiopie-Djibouti, phase 1 et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre des services de consultant individuel, Ingénieur des transports au sein de la cellule d'exécution du projet.
2. L'objectif de la mission est d'assister la cellule d'exécution du projet, sous l'autorité hiérarchique du Coordinateur National du Projet, pour l'exécution des activités du projet. Il devra plus particulièrement apporter tout son expertise et selon la sollicitation du client, d'exécuter pour chacune des activités du projet les tâches ci-dessous :
 - Analyse des besoins ;
 - Evaluation du périmètre des études ;
 - Elaboration des termes de références ;
 - Assistance aux évaluations des offres ;
 - Examen des études réalisées ;
 - Evaluation de la qualité technique ;
 - Examen de la pertinence des recommandations ;
 - Révision des rapports finaux ;
 - Présenter les résultats aux parties prenantes.
3. La durée maximale des prestations est de 12 mois à compter de la date de démarrage notifiée au Consultant.
4. L'Agence Djiboutienne des Routes invite par le présent avis, les Consultants individuels à présenter leur candidature, en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Lettre de candidature, CV actualisé faisant ressortir la qualification générale, l'expérience et les références de prestations similaires et des

expériences dans des missions comparables réalisées par l'expert, la documentation comme les copies des diplômes et des attestations de services faits, etc..).

5. Les Consultants Individuels intéressés, éligibles et qualifiés, pour les prestations des services demandés, doivent fournir les informations indiquant :
 - Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution des projets similaires ;
 - Les capacités techniques et de coordination ;
 - Les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, et
 - Toutes autres informations complémentaires.
6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection (méthode de sélection des consultants individuel) seront conformes au « Cadre de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> ».
7. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats sur la base d'une évaluation de leur dossier de candidature. Les propositions soumises seront évaluées en fonction des critères suivants :
 - Qualifications d'ordre général (diplôme, formations, certification) 15 points
 - Expériences professionnelles liées au projet (nombre d'années d'expériences pertinentes) ; 20 points
 - Expérience spécifiques similaires (nombre de prestations similaires en études de plan de transport, autres tâches...) 50 Points
 - Expérience avec la BAD et les bailleurs de fonds multilatéraux 10 points
 - Connaissance du secteur des transports de la région (Afrique) 5 points
 - Total 100 points
8. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionné ci-dessous aux horaires des bureaux d'ouvertures suivants : 8h30 à 17h00, à l'Agence Djiboutienne des Routes, cellule de passation des marchés.
9. Les expressions d'intérêts doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous sous plis fermé, au plus tard le **05/08/2025 à 15H00 heures** (heure locale), et portant expressément la mention « **MANIFESTATION D'INTERET POUR INGENIEUR EN TRANSPORT AU SEIN DE LA CELLULE D'EXECUTION DU PROJET** ».

Agence Djiboutienne des Routes
Direction Générale – Cellule de Passation des Marchés
Zone industrielle - Boulaos
B.P. 2511DJIBOUTI

10. Les expressions d'intérêt peuvent également être envoyées sous format électronique à l'adresse ci-dessous :

E-Mail : procurement.adr@adr.dj

11. La langue de travail sera le **français**.